



AGENT D'ENTRETIEN DU BÂTIMENT

Son rôle : L'agent effectue des travaux courants d'entretien, de réparation et d'aménagement, principalement dans des bâtiments publics (lycées, administrations).

Il/elle s'occupe surtout :

- de réparer les réseaux et installations techniques,
- d'entretenir et d'aménager l'intérieur des bâtiments,
- de réaliser des petits travaux de finition.

L'agent repère les problèmes (électriques ou sanitaires), fait un diagnostic, puis réalise la réparation lui-même ou fait appel à une entreprise spécialisée si nécessaire.



LES ESSENTIELS



La formation se déroule à l'unité de Pirae et Raiatea



Elle dure environ 8 mois (du lundi au vendredi) soit 32 semaines



12 PLACES DISPONIBLES EN FORMATION

LE CFPA EN QUELQUES CHIFFRES



89 % de réussite au titre professionnel



78 % d'accès à l'emploi



98 % de stagiaires satisfaits

*Il est possible d'accéder également au titre professionnel par la voie de la VAE :

- se renseigner auprès du SEFI

LES AVANTAGES !



**FORMATION
QUALIFIANTE**



**INDEMNITÉ FINANCIÈRE PRÉVUE
DURANT LA FORMATION**



**OBTENTION D'UN TITRE À
FINALITÉ PROFESSIONNELLE
NIVEAU 3 - CAP/BEP**

Délivré par le Ministère du Travail



**TOUT PUBLIC DEMANDEUR
D'EMPLOI**



**40 50 74 50
40 60 04 05**



CFPA POLYNÉSIE



www.cfpa.pf

AGENT D'ENTRETIEN DU BÂTIMENT



Types d'emplois accessibles : agent de maintenance des bâtiments et des locaux, agent d'entretien polyvalent.

Titre de Niveau 3 (CAP/BEP) Arrêté n°1751/CM du 07 novembre 2016 modifié



OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation comprend 4 activités principales, renforcées par 2 périodes de stage en entreprise (4 semaines).

Période d'intégration

Accueil des participants, présentation des objectifs, découverte de l'environnement professionnel et adaptation du parcours de formation.

Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'enveloppe intérieure d'un bâtiment

- Effectuer les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur des ouvrages en plâtre sec
- Effectuer les travaux courants d'entretien sur des éléments menuisés

Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation électrique monophasé d'un bâtiment

- Effectuer les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur le circuit composant une installation électrique monophasée d'un bâtiment
- Effectuer les travaux courants d'entretien et de dépannage sur l'appareillage composant une installation électrique monophasée d'un bâtiment

Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation sanitaire d'un bâtiment

- Effectuer les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur le réseau composant une installation sanitaire d'un bâtiment
- Effectuer les travaux courants d'entretien et de dépannage sur l'appareillage composant une installation sanitaire d'un bâtiment

Réaliser les travaux courants d'entretien et de finition à l'intérieur d'un bâtiment

- Effectuer les travaux courants de peinture et de revêtements muraux
- Effectuer les travaux courants de pose au sol de revêtements souples
- Effectuer les travaux courants de pose collée au sol et au mur de revêtements durs

Préparation à la certification et session d'examen.

PRÉREQUIS

- Niveau scolaire : 4^e collège
- Compréhension des 4 opérations de base et du français à l'écrit
- Disposer d'un projet professionnel réfléchi en amont est recommandé

MISSIONS PRINCIPALES

- Acquérir les compétences nécessaires pour réaliser en autonomie les travaux courants d'entretien, d'aménagement et de finition à l'intérieur d'un bâtiment, dans le respect des règles de sécurité, de qualité et d'efficacité professionnelle.

Conditions de travail :

L'agent travaille seul ou en équipe, sous le contrôle d'un responsable, à partir de consignes orales ou écrites ou d'après des plans ou des schémas.

Il/elle réalise des travaux d'entretien et d'aménagement qui ne justifient pas l'intervention d'une entreprise spécialisée.

Les horaires sont réguliers, cependant, certaines tâches (réception de marchandises, contrôle et entretien des systèmes d'accès...) peuvent parfois entraîner des dépassements ou des aménagements ponctuels.

Évolution professionnelle :

- Chef(fe) de la maintenance
- Ouvrier.e professionnel.le sur une spécialité

Formations complémentaires inclus :

- PSC1
- Gestes et Posture
- Initiation à l'informatique
- Échafaudage
- Port du harnais

Méthode et modalités d'évaluation :

Approche théorique, mise en situation pratiques, stage en entreprise, évaluations formatives

Devenir stagiaire en 4 étapes :

- Réunion d'information collective
- Test de positionnement
- Entretien individuel
- Entretien Technique